Aureil
commune

BULLETIN MUNICIPAL

SEPT 2020

N°12


**p2** - Infos pratiques
**p3** - Edito du maire
**p4** - Conseil municipal
**p5** - Travaux et Voirie
**p7** - Salles polyvalentes
**p7** - Les jeunes Aurétois
**p10** - Vivre à Aureil
**p13** - Les associations
**p18** - Un peu d'histoire
**p19** - Etat civil


# Le Bouche à Aureil

# Infos Pratiques

## Mairie d'Aureil :

49 rue des Ecoles
87220 AUREIL
05 55 00 28 11

Fax. 05 55 00 23 57
accueil@mairie-aureil.fr
www. mairie-aureil.fr

*Heures d'ouverture au public :*
*Du lundi au Vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.*

*Suivez toutes les actualités !*
**@aureil87220**

## Assistantes maternelles agréées :

- Mme BLANCHET Annick
  Virolles - 18, Allée du Tilleul - 87220 Aureil — 05 55 48 39 05
- Mme VILIN Florence
  3, résidence les Noyers - 87220 Aureil — 05 55 48 39 38
- Mme ROUGERIE Marie-Claude
  Rue du Puy Piaulaud - 87590 à St-Just-le-Martel — 05 55 56 31 40

## La micro-crèche :

- A Petits Pas
  Aurélia PREVEL — 05 55 58 91 60

## Les associations :

- Association de Chasse Communale Agréée
  Hélène DAVID-BRUNET — 06 19 38 75 93
- FNATH association des accidentés de la vie
  Gaston CHATARD — 06 73 84 54 79
- Union Sportive Aureil Eyjeaux (football)
  Nicolas GEOFFRE — 06 81 37 41 06
- Aureil Tennis Club
  Claire BONNET — 06 87 64 69 40
- Courses et Randonnées
  Christian DESBORDES — 05 55 00 21 65
- La Puce à l'Aureil
  Thierry DELMAS — 06 79 29 82 73
- L'Or du Temps
  Jean-François CITHAREL — 05 55 00 22 60
- Les Amis de la Saint Hubert
  Jean-Charles LOUIS — 06 14 41 33 93
- Parents d'élèves
  Mélanie GARREAU — 06 14 16 38 79
- Zum'Fit
  Carole BLEUSE — 06 19 10 19 41
- Comité des Ostensions
  Eliane CHABANNIER — 05 55 00 94 95
  Josette BIDAUD — 05 55 00 27 31
- Canicool
  Aurélie ALLELY — 06 48 27 65 99

## Assistante sociale :

Caroline MERCIER
4 bis avenue Locarno à Limoges — 05 55 45 13 30

## Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable :

- Accueil de la clientèle :
  S.I.A.E.P des Allois
  Mairie - 87400 LA GENEYTOUSE — 05 55 09 70 12
- Renseignements techniques :
  Ets MIANE et VINATIER
  19100 BRIVE - Dépannage 24h/24 — 05 55 86 08 61

## Destruction des nuisibles :

- Lucien DAVID — 06 82 31 59 53
- Hélène DAVID-BRUNET — 06 19 38 75 93
- Laurent BIDAUD — 06 07 11 49 17

## Accueil des pèlerins Saint Jacques de Compostelle :

Mme NÉRON de SURGY Marie
33 Rue des Ecoles, Aureil - 05 55 09 03 77 - 06 07 37 79 03

## Collecte des déchets :

Ordures ménagères bacs verts : Vendredi Matin
Déchets recyclables bacs bleus : Mercredi après-midi **semaine paire**
**Encombrants :** 8 Septembre (s'inscrire en mairie 10 jours avant)
**Déchetterie la plus proche :** EYJEAUX
Poulenat - Les Comudes - 87220 Eyjeaux — 05 55 30 42 55
**Horaires d'ouverture :** Mardi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
**Une carte d'accès est obligatoire.** Elle sera délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

## Permanences téléphoniques Maire et adjoints :

Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés sont organisées selon le rythme suivant :

| | |
|---|---|
| **Semaine 1 :** Bernard THALAMY, *Maire* | **Semaine 2 :** Christian BLANCHET, *1er Adjoint* |
| **Semaine 3 :** Christine DELMAS, *2e Adjointe* | **Semaine 4 :** Bruno DEBONNAIRE, *3e Adjoint* |
| **Semaine 5 :** Sylvie PIQUERAS, *4e Adjointe* | |

**Le numéro d'appel d'urgence de la Mairie durant le week-end et jours fériés est le 06 75 81 20 56**

**Bulletin municipal d'Aureil N°12**
Dépôt légal août 2020
*Réalisation :* Bernard Thalamy, Christian Blanchet, Christine Delmas, Laëtitia Magne

*Impression :*
Atelier Graphique
Limoges - 05 55 50 68 22
Imprimé à 520 ex
papier 100% recyclé

# L'édito du Maire

Chères Aurétoises, chers Aurétois,

C'est avec émotion et humilité que je reçois ce nouveau mandat de Maire. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée ainsi qu'aux femmes et aux hommes qui composent notre liste. Vous pouvez, bien entendu compter sur mon équipe et moi-même pour poursuivre le travail accompli dans le cadre du programme soumis à vos voix.

Le 15 Mars dernier. 368 électeurs se sont déplacés sur 819 inscrits soit 44,98% de votants. Ce résultat est inquiétant pour ce qui est de la représentativité et de la démocratie. Comment expliquer ce désintérêt pour ce qui touche à la sphère publique, pour ce qui reste, malgré tout, comme l'élection de proximité :

- Le Coronavirus y est certainement pour quelque chose, malgré les mesures prises dans les bureaux de vote complétées par la mise en place de procurations simplifiées. L'impact reste néanmoins difficile à évaluer,
- Le fait qu'une seule liste se soit présentée à vos suffrages, mais ce n'est pas du fait des personnes qui ont sollicité vos votes,
- Le nouveau mode de scrutin pour notre commune avec des listes entières, paritaires (passage dans la strate des communes de plus de 1000 habitants) sans panachage possible et, qui je le sais, a frustré certains d'entre vous,
- Lors de cette élection, d'éventuelles oppositions clivantes sur des positionnements idéologiques, mais notre liste s'affichait sans étiquette.

Pour cette raison, je remercie très chaleureusement celles et ceux qui se sont déplacés pour voter ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à la tenue du bureau de vote et aux opérations de dépouillement.

En tout état de cause, le taux de participation interroge. Il renforce notre volonté d'être proche de vous, de vos préoccupations, tout simplement à votre écoute.

Depuis cette élection, nous avons vécu des moments difficiles, des situations compliquées liées à l'apparition de la pandémie. Nous avons bien entendu, déployé les mêmes démarches d'appui qu'en période de canicule auprès des plus fragiles. Notre commune, n'est pas une île isolée : plusieurs personnes ont été atteintes et parfois même de façon importante. Aujourd'hui, toutes vont bien ou mieux, je m'en réjouis et je garde une pensée toute particulière pour elles.

La COVID 19, bouscule et a bousculé nos organisations de travail ainsi que nos modes de fonctionnement. Pour les compétences communales, que d'efforts déployés, tant d'un point de vue humain que matériel pour pouvoir accueillir dans les conditions strictes du protocole sanitaire les enfants qui nous sont confiés. Ces mesures, et leurs évolutions nous ont conduis à ne pas pouvoir accueillir plus de 35 enfants par jour alors même que dans le même temps, le gouvernement annonçait la réouverture des écoles. Cela nous a malgré tout permis d'accueillir les enfants prioritaires et sur deux jours par semaine, l'ensemble des enfants dont les parents souhaitaient un retour à l'école. Il a donc fallu avec les élus, les enseignantes, l'association des parents d'élèves et le personnel communal dans son ensemble, préparer, suivre, veiller, expliquer, argumenter devant les mesures d'hygiène nouvelles et évolutives, parfois peu lisibles, parfois contradictoires. A ce titre, je tiens à souligner tout particulièrement la disponibilité et le dévouement de l'ensemble des personnels. Merci à tous.

Malgré tout, la vie continue, certes, mais différente.
Ne pensez pas que la pandémie est derrière nous.
Elle reste présente.

N'hésitez donc pas à intégrer les gestes barrières dans votre vie de tous les jours. Prenez soin de vous et de vos proches car prendre soin de soi, c'est aussi protéger les autres.

Bien à vous,

**Bernard Thalamy**
Maire d'AUREIL,
1er Vice Président de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

# Conseil Municipal

**Bernard THALAMY**
Maire d'Aureil
- 1er Vice-président de Limoges Métropole
- Président de l'ICG Auzette-Valoine
- Finances et budget, urbanisme, gestion administrative communale
- Etat civil
- Membre titulaire SIAEP
- Gestion du personnel administratif

**Christian BLANCHET**
1er Adjoint
- Réseaux et voiries, espace public, espaces verts, entretien des bâtiments et des chemins de randonnées, finances, cimetière
- Représentant titulaire à l'ATEC, au SIEPAL
- Participation à l'élaboration du budget
- Gestion du personnel technique
- Membre du CCAS

**Christine DELMAS**
2ème Adjointe
- Conseil des enfants et des jeunes, conseil des sages, manifestations à l'initiative de la commune, comité des fêtes, ville étoilée
- Représentante titulaire à l'ICG
- Membre du CCAS
- Membre suppléante au SIAEP
- Participation à l'élaboration du budget

**Bruno DEBONNAIRE**
3ème Adjoint
- École, restaurant scolaire, garderie, transport scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs
- Représentant titulaire au conseil d'école
- Gestion du personnel enfance
- Membre du CCAS

**Sylvie PIQUERAS**
4ème Adjointe
- Chemins de randonnées, relation avec les associations, gestion du prêt des équipements communaux et des salles
- Présidente du CCAS
- Représentante titulaire d' l'ICG
- Participation à la gestion du restaurant scolaire

**Véronique GAGNANT**
Conseillère municipale
Déléguée
- Délégation : Régie de recettes et dépenses
- Membre titulaire au conseil d'école, à la micro crèche « A petits pas »
- Participation à l'élaboration du budget

**Christophe BESSOULE**
Conseiller municipal
- Élections
- Membre titulaire de la CAO

**Colette NOUHAUD**
Conseillère municipale
- Fleurissement
- Membre titulaire de la CAO
- Membre du CCAS

**Charles CALVET**
Conseiller municipal
- Participation aux réseaux et voiries, aux outils informatiques
- Membre suppléant de la CAO
- Représentant titulaire au SEHV
- Participation à l'élaboration du budget

**Laëtitia MAGNE**
Conseillère municipale
- Communication (bulletin municipal, site internet, facebook...)
- Membre titulaire de la CAO
- Membre suppléante au conseil d'école
- Représentante suppléante de l'ICG
- Participation à la gestion du restaurant scolaire

**Joël GOTTE**
Conseiller municipal
- Membre du CCAS
- Membre suppléant de la CAO
- Membre suppléant au conseil d'école
- Participation à la gestion du restaurant scolaire

**Annick BLONDET**
Conseillère municipale
- Déchets
- Membre suppléante de la CAO
- Espaces verts
- Participation aux manifestations à l'initiative de la commune, aux relations avec les associations, aux conseils des enfants et des jeunes

**Mickael JARDIN**
Conseiller municipal
- Participation aux réseaux et voiries
- Membre suppléant au SIAEP

**Carole BLEUSE**
Conseillère municipale
- Membre suppléante à la micro crèche « A petits pas »

**Serge PAROT**
Conseiller municipal
- Déchets, milieux naturels
- Membre titulaire au SIAEP
- Espaces verts

**Hélène DAVID BRUNET**
Conseillère municipale suppléante

**Emmanuel CORET**
Conseiller municipal suppléant

# Travaux et Voirie

## DE NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT

Afin d'augmenter la capacité de stationnement, **8 places supplémentaires ont été créées** devant l'école maternelle jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération.
Depuis le début de l'aménagement du centre bourg, le nombre total de places de stationnement matérialisées est de 58 places dont 8 en cours de marquages qui seront disponibles dès la rentrée de septembre. Parmi ce potentiel 4 places sont destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR)

## RÉFECTION TOTALE DE LA PELOUSE DU STADE ET DU SYSTÈME D'ARROSAGE

La commune est dotée d'un équipement sportif pour la pratique du football. Il est constitué d'un terrain d'honneur équipé d'un éclairage et d'une installation d'arrosage intégrée ainsi que d'un terrain d'entraînement.
La pelouse du terrain d'honneur a besoin de soins périodiques tous les quatre à cinq ans (défeutrage, décompactage, apport de sable et semis de regarnissage). Ces opérations mécaniques ont pour but d'améliorer la circulation de l'air et de l'eau.

**A partir du mois d'avril 2019, les opérations de défeutrage, de régénération avec une herse étrille et le semi de regarnissage ont été réalisées par une entreprise spécialisée la SARL FERRAND de Boisseuil.**
En ce qui concerne **les travaux de décompactage et l'épandage du sable ils ont été réalisés par les services techniques de la commune** qui possède le matériel adéquat.
Par ailleurs l'installation de l'arrosage intégré a été réalisée dans les années 1990. Compte tenu de leur vétusté, nous avons été amenés à remplacer quelques arroseurs par une nouvelle série. Les pannes devenant de plus en plus fréquentes nous avons remplacé l'ensemble, les anciens modèles n'étant plus disponibles sur le marché, **afin que cette nouvelle pelouse profite d'un arrosage homogène.**
Après une période de non utilisation, il a été opérationnel dès la reprise de la saison 2019-2020.

## LE SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE VIENNE (SEHV) ET LES CHANTIERS SUR LA COMMUNE

**Le Syndicat Énergies Haute Vienne (SEHV) est un syndicat mixte qui regroupe 195 communes, 13 EPCI (Etablissement Public de Coopérations Intercommunales) dont la communauté urbaine de limoges métropole et le Conseil Départemental de la Haute Vienne.** Le SEHV est autorité concédante. Il est chargé d'établir et de contrôler le contrat de concession qui implique de mettre en place l'ensemble des installations et des équipements nécessaires à l'exploitation du réseau public d'électricité. C'est l'activité historique du SEHV.
Propriétaire des réseaux électriques au nom des communes, le SEHV dirige et finance en grande partie d'importants travaux sur les réseaux électriques.

**La commune d'AUREIL a transféré au SEHV la propriété des réseaux d'électricité basse et moyenne tension. A ce titre, le SEHV réalise donc des travaux d'extension, de renforcement, de modernisation et de mise en souterrain des réseaux.**
Par ailleurs, le SEHV assure le conseil et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision pour une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques et pour la promotion des énergies renouvelables.

En ce qui concerne les travaux en cours sur la commune il s'agit du renforcement du réseau électrique et de l'enfouissement des lignes électriques :

◆ **Route de la Tuiliere du n°43 au n°92 :**
Les travaux ont débuté semaine 27 et doivent se terminer semaine 46

◆ **Route de Compostelle lieu dit Vergne Rigaud :**
Les travaux ont débuté semaine 29 et doivent se terminer semaine 42

◆ **Route départementale 979 lieu dit le Couderchou :**
Les travaux devraient débuter semaine 35 et se terminer semaine 51

## LES TRAVAUX DE VOIRIE SE POURSUIVENT

Depuis le dernier bulletin municipal, des chantiers d'amélioration et de sécurisation ont été réalisés. Mais la crise sanitaire du 1er semestre 2020 étant passée par là, des chantiers n'ont pu se réaliser ou bien ont pris du retard dans leur exécution :

◆ **Les réalisations :**

**Route de Bambournet :**

Des travaux ont été réalisés en urgence concernant la réfection et l'évacuation des eaux pluviales suite aux fortes pluies du début de l'année.
Des embâcles s'étaient formées avant la traversée de la chaussée et le niveau des eaux retenues en amont devenait dangereux pour le lotissement se trouvant en contrebas.
La pose d'une canalisation de diamètre supérieur a permis de résoudre le problème.

**Route de la Mare :**

Un affaissement de la chaussée à la hauteur de l'entrée du stade s'est formé par le passage des camions de livraison de matériaux et de granulats pour la réalisation de travaux sur la voirie.
Des travaux de renforcement ont été effectués par la pose de poutres de rive et de coulage de béton après avoir réalisé une tranchée sur la chaussée sur une vingtaine de mètres . La reprise du revêtement de la chaussée sur toute la largeur a été réalisée.

◆ **Les principaux projets de travaux pour 2020 - 2021 :**

**Route des Carrières (1ère tranche) :** reprofilage sur 1,5 km de voie médiocre et réalisation de l'enrobé sur l'ensemble de la chaussée.

**Chemin du Cluzeau :** Élargissement et prolongement du chemin après acquisition d'une parcelle puis revêtement en enrobé sur l'ensemble du chemin.

## LA COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

**Le zéro phyto fait son chemin !** Beaucoup de communes sont déjà passées à l'acte, avec de nombreux avantages à la clé. En effet, éliminer les pesticides permet de préserver la santé des habitants, des nappes phréatiques et de l'environnement en général.
C'est aussi une exigence légale, la loi Labbé interdisant aux agents publics de répandre des produits phytosanitaires.
LA LOI LABBE applicable depuis le 1er janvier 2017 pour les collectivités, interdit l'usage des PPP (Produits Phytopharmaceutiques) dans les lieux publics et oblige donc les collectivités à trouver une alternative aux pratiques habituelles ! Sont concernés, tous les espaces accessibles et ouverts au public, tels que les voiries, les espaces verts, les forêts, les promenades, les terrains sportifs en libre accès ainsi que les cimetières.

**A ce jour la commune réalise les 1ères actions à savoir :**

◆ **Engazonnement du cimetière :**

Compte tenu de cela, la municipalité a décidé d'engazonner une 1ère tranche (la partie la plus récente du cimetière).
Nous avons fait appel à une entreprise spécialisée, LIMOUSIN PAYSAGE, avec laquelle nous avons conclu l'intervention.
Celle-ci s'est effectuée courant du mois d'octobre 2019. L'implantation s'est bien déroulée mais s'en est suivie une période de fortes pluies qui ont provoqué des ruissellements et en raison des pentes de certaines allées, le semis a été emporté en partie, provoquant un semis irrégulier.
Un suivi par l'entreprise est prévu et lors de la réunion qui a eu lieu au printemps, il a été décidé que les regarnis se feraient à l'automne 2020 en septembre ou novembre suivant les conditions climatiques.

◆ **Désherbage thermique à air chaud pulsé :**

Le service technique s'est équipé d'un destructeur thermique qui permet par ce biais l'utilisation 0 pesticide, 100% d'innovation naturelle.
En effet L'usage de la chaleur pour désherber est utilisé depuis de nombreuses années. L'une des idées fausses sur le désherbage thermique est de penser que la plante doit être complètement brûlée pour que l'efficacité soit entière.
La simple exposition d'une plante à une chaleur permettant de monter en son cœur à 80°C suffit pour la détruire. Cette exposition va détruire les cellules à l'intérieur des feuilles. Cette destruction entraine un arrêt de la conversion de l'énergie de la lumière en énergie pour la plante (photosynthèse) et donc entrainer sa mort.
Le système unique Ripagreen à air chaud pulsé assure la rapidité, le confort et l'efficacité nécessaires pour les travaux de désherbage thermique.
L'expérience de nos utilisateurs et les recherches en la matière révèlent également que l'air chaud pulsé Ripagreen est plus efficace sur les jeunes plantes en croissance que sur des plantes ligneuses établies, qui peuvent avoir suffisamment d'énergie emmagasinée dans leurs racines pour surmonter la destruction de leur partie foliaire.

## ZOOM SUR LE PERSONNEL TECHNIQUE

Devant l'accroissement du travail d'**entretien des espaces verts et de la multiplication des différentes tâches d'entretien sur les bâtiments communaux, gérés par l'unique salarié du service technique, Didier THEVENET,** la commune a souscrit un contrat de travail pour l'embauche d'un salarié sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-PEC) **Moustoifa ABDALLAH a été embauché en CDD pour une durée de 12 mois** du 1er juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2020 et pour une durée de travail de 28 heures hebdomadaires.

Suite à la nouvelle législation sur le renouvellement d'un contrat aidé « CUI-PEC », il nous est donné la possibilité de renouveler ce contrat pour une durée de 6 mois maximum et renouvelable par la suite. **Le conseil municipal par délibération du 23 mai 2020 a décidé de renouveler ce contrat** et pour une durée de travail de 35 heures hebdomadaires.

# Les salles Polyvalentes

## TARIF DE LOCATION DES SALLES

**Location au week-end (du vendredi soir au dimanche soir)**

| RESTAURANT SCOLAIRE | | |
|---|---|---|
| | Habitants d'Aureil | Hors commune |
| **Salle polyvalente seule** | 230 € | 315 € |
| **Laverie** | 65 € | 105 € |
| **Cuisine** | 155 € | 210 € |
| **Salle + laverie + cuisine** | 450 € | 630 € |
| **Vaisselle de table** | 1,20 € / personne | 1,20 € / personne |
| **Caution** | 600 € | 1 200 € |
| **Salle de la Mare** | 130 € | Pas de location |
| **Caution** | 300 € | |

*Salle Polyvalente*

*Foyer de la Mare*

Les locaux ne sont pas équipés de réseau Wifi. Le locataire devra souscrire une assurance Responsabilité Civile.
Le Foyer de la Mare est classé en 4ème catégorie, pour une capacité de 50 personnes. Il est mis à la disposition du locataire avec un réfrigérateur, un congélateur, un micro ondes, une plaque de cuisson, 50 chaises et 6 tables.
Pour tous renseignements complémentaires et locations veuillez contacter :
**Mme Piqueras Sylvie** : **05 55 00 29 13 - 06 95 35 39 05**
mail : **spiqueras@mairie-aureil.fr**

# Les jeunes Aurétois

## GESTION DE LA COVID-19 À L'ÉCOLE

La Covid-19 a perturbé et compliqué la vie de l'école. L'organisation de l'ensemble des journées a été revue, depuis l'accueil du matin jusqu'au départ de l'école.
Au-delà de la fermeture pure et simple en période de confinement, en fonction des protocoles sanitaires, de nombreuses mesures ont été mises en place.
A titre d'exemple, 2 horaires de rentrée, 2 horaires de sortie ont été mis en place, plusieurs nettoyages-désinfections ont été réalisés en cours de journée, les lavages des mains se sont multipliés (6 fois par jour), pour le repas de midi, la règle de 2 enfants par table avec un service à l'assiette est devenue la règle, pour les déplacements, un sens de circulation dans les locaux ainsi que des zones d'attente alimentaient une partie du protocole...

**Pour la rentrée de septembre, à l'heure où nous écrivons cet article, nous revenons au rythme normal avec les horaires habituels.**

## REMPLACEMENT D'UNE AIRE DE JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

Une aire de jeux avait été installée dans la cour de l'école maternelle au cours de l'année 2010. Suite à la dernière vérification périodique de cette aire de jeux par une entreprise spécialisée en septembre 2019, celle-ci a fait plusieurs observations sur les éléments dégradés (planche de mur, éléments en bois,... ) auxquels il fallait remédier pour le remettre en service.

Compte tenu de la date de mise en service, l'état de vétusté de cet équipement est anormal. **Par mesure de sécurité, nous avons fermé le jeu et les enfants de la maternelle ne peuvent plus l'utiliser.**

Nous avons entamé des démarches auprès du fabricant qui nous a indiqué que ce jeu n'était plus sous garanti et qu'il était prêt à nous fournir des pièces pour ce jeu.

Compte tenu du coût des réparations rendues obligatoires pour remettre ce jeu en état de fonctionner, **et après concertation de l'équipe pédagogique, l'équipe municipale a souhaité remplacer ce jeu.**

La nouvelle aire de jeux comprend une structure de jeu en alu et une table banc à dégagement latéral avec assise de 30cm sur le sol souple existant.

## ALSH - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'Accueil de Loisirs d'Aureil a fonctionné durant tout le mois de juillet. Malgré les mesures imposées par la pandémie, la fréquentation a été au rendez-vous.

Un programme varié et adapté a été mis en place par Julien et toute l'équipe des animateurs. 3 types d'activités attendaient les 3 groupes d'enfants : les 3/5 ans, les 6/8 ans et les plus de 9 ans.

Chaque enfant a pu, en fonction de sa tranche d'âge et sur un thème hebdomadaire, participer à des jeux olympiques, faire un retour au moyen-âge, voyager en couleur ou construire une histoire par jour. Cela s'est traduit par une augmentation moyenne de 12% des présences.

Enfin, Isabelle et Corinne se sont relayées pour la confection des repas ou des pique-niques.

*Crédit photo : Christian Laîné*

**CONTACT :** 49 rue des Écoles - 87220 AUREIL
responsable de l'Accueil de Loisirs : **Julien MASDIEU** Tél. : **06 38 03 54 44 -** mail : alsh@mairie-aureil.fr
**Alshlespepitesdor**

## AUTOUR DE L'ÉCOLE À PARTIR DE LA RENTRÉE 2020

**Tarifs inchangés :**

- Les tarifs de la garderie,
- Les tarifs des activités périscolaires,
- à garder à l'esprit : la réduction de 10% sur chaque semaine entière qui s'applique aussi pour la garderie.

**En hausse :**

Les tarifs de l'ALSH en lien avec le service proposé.

Le restaurant scolaire en rapport avec l'augmentation de la présence d'aliments Bio dans le menu des enfants.

Ces augmentations sont de 2%, ce qui reste raisonnable à la vue des évolutions de prix des denrées alimentaires.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) peut proposer des aides sous conditions de ressources.

| GARDERIE | | |
|---|---|---|
| Le matin | 7h30 - 8h35 | 1,15€ |
| Le soir | 16h30 - 17h30 | 1,15€ |
| **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** | | |
| Après la classe | 15h45 - 16h30 | Gratuit<br>Goûter offert |
| **ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES** | | |
| Le soir | 16h30 - 18h30 | 2,50€ |

| RESTAURANT SCOLAIRE | | |
|---|---|---|
| Enfants scolarisés | Habitant la commune | Hors commune |
| Base 1 repas | 2,85 € unité | 3,17 € unité |
| Forfait* 1 jour par semaine | 10,26 € /mois | 11,42 € / mois |
| Forfait* 2 jours par semaine | 20,52 € / mois | 22,82 € / mois |
| Forfait* 3 jours par semaine | 30,78 € / mois | 34,23 € / mois |
| Forfait* 4 jours par semaine | 41,04 € / mois | 45,64 € / mois |
| Repas occasionnel | 3,01 € unité | 3,32 € unité |
| Adulte | 4,84 € unité | 5,15 € unité |

**Depuis Septembre 2016, la facturation se fait sur la base d'un forfait facturé sur 10 mois*

## ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

**VACANCES SCOLAIRES : Journée complète avec repas**

| Quotient familial | Jusqu'à 400 | De 401 à 726 | De 727 à 1499 | A partir de 1500 |
|---|---|---|---|---|
| 1er enfant | 11,70 € | 11,70 € | 12,89 € | 14,09 € |
| 2ème enfant | 11,70 € | 11,70 € | 10,25 € | 11,45 € |
| Suivants | 11,70 € | 11,70 € | 6,47 € | 7,66 € |
| Aide passeport CAF / enfant | 6,00 € | 5,60 € | | |
| Reste à la charge des familles | 5,70 € | 6,10 € | | |

**Mercredi de 12h15 à 18h30 : avec repas**

| Quotient familial | Jusqu'à 400 | De 401 à 726 | De 727 à 1499 | A partir de 1500 |
|---|---|---|---|---|
| 1er enfant | 6,90 € | 6,90 € | 8,09 € | 9,29 € |
| 2ème enfant | 6,90 € | 6,90 € | 6,90 € | 8,09 € |
| Suivants | 6,90 € | 6,90 € | 5,68 € | 6,90 € |
| Aide passeport CAF / enfant | 3,00 € | 2,80 € | | |
| Reste à la charge des familles | 3,90 € | 4,10 € | | |

## INFORMATIONS DIVERSES

Depuis septembre 2017, vous pouvez effectuer vos paiements par internet pour la garderie, le périscolaire, l'ALSH, le restaurant scolaire.
**Rendez-vous sur le site de la Mairie d'Aureil www.mairie-aureil.fr**

**Réduction de 10 %** sur le prix des prestations garderie, accueil de loisirs et activités périscolaires en cas de présence :

| HORS VACANCES SCOLAIRES | PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES |
|---|---|
| **GARDERIE & activités PÉRISCOLAIRES :** pour chaque semaine entière de présence sur le mois | **ALSH :** pour chaque semaine entière de présence sur le mois |
| **ALSH :** pour chaque mois en cas de présence tous les mercredis du mois | |

## CONSEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Depuis la rentrée scolaire 2019, le Conseil a fourni un travail de réflexion varié. Malgré la crise de la Covid 19 qui a écourté nos réunions, nos 15 élus en herbe des classes de CE1 à la 4ème, ont notamment finalisé l'implantation du futur « Skate Park », participé à la cérémonie du 11 novembre ou à la cérémonie des vœux aux Aurétoises et Aurétois. Ils ont aussi préparé la visite de l'Assemblée Nationale.

Celle-ci s'est déroulée le 27 février dernier. Elle a été mise en place avec Mme Sophie BEAUDOIN-HUBIERE, députée de notre circonscription.
« Mr le Maire, Julien ainsi que 3 mamans ont permis que la journée se déroule parfaitement. Après un départ matinal en train, un trajet en métro, grande découverte pour certains, un repas pris dans une brasserie parisienne, une promenade en bateau mouche, il était temps de penser à la visite de l'Assemblée Nationale. Mme la députée nous attendait avec une guide, et nous a accompagnés pour la visite du Palais Bourbon. Que de fastes et de dorures : la visite était magnifique. Nous avons aussi pu assister à une partie d'un débat parlementaire dans l'hémicycle : il est très grand. »

Autre projet mené à son terme, la plantation au stade d'arbres qui s'est concrétisée le samedi 7 mars. Un arbre était offert par la municipalité aux 11 enfants nés en 2019, dont les parents habitent la commune.
« Après une réflexion menée avec un spécialiste des arbres, Mr Pierre LAGEDAMON, nous avons choisi dix sortes d'arbres, répartis en deux familles :

- Des arbres locaux,
- Des arbres qui peuvent résister aux sécheresses à venir.

Les parents interrogés ont choisi pour leurs enfants. »

Merci aux enfants du Conseil, aux Conseillers municipaux, aux parents, aux enfants nés en 2019 présents ainsi qu'à Didier, l'employé communal qui a largement amorcé le travail.
Rendez-vous à la rentrée 2020, pour un redémarrage des activités si l'actualité sanitaire le permet.

# Vivre à Aureil

## REPAS DES AINES

*Le Repas des aînés le 16 février 2020*

Comme chaque année, le Conseil Municipal a accueilli sur invitation, les aînés de la commune. 80 d'entre Eux étaient présents autour d'un repas préparé cette année par le restaurant l'Adequate (Saint Hilaire Bonneval)
Nos convives étaient ravis des mets servis et de ce moment de partage .
Pour les aînés qui ne souhaitaient ou ne pouvaient être disponibles, un colis était offert.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Qui peut nier aujourd'hui que notre vaisseau Terre n'ait pas entamé une longue dérive.
Le changement climatique est bien d'actualité. Chaleur intense, canicule, sécheresse en période estivale, fortes précipitations hivernales accompagnées de douceur depuis quelques années en sont les témoignages les plus marquants.
Par ailleurs, les phénomènes extrêmes qui accompagnent ces évolutions climatiques, ne nous mettent pas à l'abri de fortes périodes froides lors d'un hiver prochain.
Ces photos en sont le témoignage sur notre commune.

*La Valoine le 29/02/20*

*La Valoine le 20/08/20*

*Les effets de la sécheresse sur les chênes*

## LES INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT ! ÊTRE CITOYEN C'EST :

- **Utiliser les déchetteries et NON la nature pour jeter ses déchets divers,**
- **Les bornes pour les dépôts volontaires de textiles, linge de maison et chaussures sont uniquement destinées à ces déchets et il est important de tout mettre dans la borne et non à coté. Si elle est pleine merci de patienter en attendant la collecte ou de le mettre dans une autre borne.**
- **Mettre les bouteilles en respectant les consignes dans les bacs à verre prévus à cet effet et NON les déposer aux pieds de ceux-ci,**
- **Ne pas laisser en permanence les poubelles à l'extérieur de votre propriété,**
- **Tailler les haies afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ou chez les voisins,**
- **Respecter les limitations de vitesse dans le bourg et les villages.**

## CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages a vu le jour au cours du mandat précédent en même temps que le conseil municipal des jeunes. Il a semblé important de donner la parole aux plus jeunes de la commune ainsi qu'aux plus « Sages » afin que chacun s'approprie la vie collective et participe à la mise en place d'activités spécifiques.
Ce conseil a pu concrétiser de beaux projets qui ont reçu l'approbation de beaucoup d'entre vous comme par exemple :

- La mise en place d'une activité de gymnastique douce
- Atelier mémoire
- Animations autour du code de la route
- Sensibilisation aux premiers secours
- Gestion de la boîte à livres ....

Si vous habitez sur la commune, si vous avez 60 ans ou plus, venez rejoindre le conseil des Sages et participez à la mise en place de nouveaux projets.
**Nous vous proposons pour cela une réunion le Vendredi 11 Septembre 2020 à 18h00 à la Salle Polyvalente.** (gestes barrières garantis)

## C'EST PAS VERSAILLES ICI !

Le gaspillage d'énergie peut facilement être réduit si chacun prend l'habitude d'éteindre la lumière en sortant d'une pièce dans leur habitation. Mais à l'extérieur vous pouvez également participer : la pollution lumineuse est un excès nocturne de production lumineuse en milieu ouvert, d'origine humaine, conduisant à dégrader la perception de l'environnement. Elle affecte le rythme biologique des animaux, ainsi que leurs activités nocturnes ou leurs migrations.

## ATTENTION AUX DÉMARCHEURS ABUSIFS

Sachez confondre les démarcheurs indélicats voire abusifs :
La mairie n'envoie et ne recommande aucun vendeur, assureur, entreprise d'isolation ou autre.
Si l'un d'entre eux se prévaut d'une convention avec la mairie, il ne s'agit que d'une location de salle par exemple.
Dans le cas d'un démarcheur trop insistant appelez la Mairie qui dissipera aussitôt tout malentendu, et surtout faites le tout de suite avant de signer quoi que ce soit !

## SERVICE PUBLIC 2020

Vous trouverez en ligne un guide des télé-procédures, destiné à tous, pour vos démarches administratives en matière de Carte grise, passeport, Carte d'identité : **https://ants.gouv.fr**

## RESPECTONS LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

**LES TONDEUSES** doivent obéir à des horaires de tonte bien précis :
Du Lundi au Vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedi :
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés :
de 10h à 12h

**LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS** sont appelés à prendre des dispositions afin de ne pas gêner leur entourage.
Merci d'éviter les aboiements répétés et merci de ne pas mettre vos animaux en situations conflictuelles.
Il est obligatoire de tenir vos chiens en laisse lors de vos balades sur la commune.

## CAMPAGNE DE CHANGEMENT DE COUVERCLES DES POUBELLES

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques et aux petits emballage métalliques au 1er juillet 2020, Limoges Métropole prévoit le changement de la signalétique et du code couleur sur les équipements dédiés à la collecte des déchets recyclables.
**Afin d'intervenir sur un maximum d'adresses lors de cette opération exceptionnelle, les particuliers et les professionnels sont invités à sortir leur(s) bac(s) bleu(s) pendant une semaine, du 20 au 26 septembre 2020,** et à le(s) laisser sorti(s) tant qu'ils n'ont pas constaté, a minima, la pose du nouvel autocollant jaune sur ce(s) dernier(s).

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
**Un doute, une question sur le tri ?**
N°Vert 0 800 86 11 11 APPEL GRATUIT www.limoges-metropole.fr

À jeter ? À trier ?
Téléchargez l'appli Guide du tri
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

Limoges Métropole Communauté urbaine

CITEO

## COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

La mise en place de commissions extra-municipales s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les Aurétoises et Aurétois.
Ces commissions sont créées en fonction des sujets à traiter ou des besoins de chaque commission municipale, afin d'en compléter les moyens et les compétences.

Les commissions extra-municipales ont pour objectifs :
- D'**associer les citoyens à la vie de la commune** et de **favoriser le dialogue avec les élus de la commune d'Aureil**
- De **faire appel aux compétences de la société civile ou des associations Aurétoises**,
- Plus généralement, de **faire vivre la démocratie locale**.

Chaque commission extra-municipale a un rôle consultatif mais non décisionnel auprès du Conseil Municipal.

Ses missions peuvent prendre plusieurs formes :
- **Participer au travail de réflexion et de réalisation des élus selon une feuille de route validée par le Conseil Municipal,**
- **Être force de proposition auprès des élus d'Aureil.**

Chaque commission est composée d'un nombre de membres, fixé en Conseil Municipal et inscrits sur les listes électorales. (En général, 6 élus et 6 personnes hors Conseil Municipal) Chaque commission extra-municipale regroupe donc des élus, des habitants et des représentants d'associations Aurétoises.
De plus, des personnalités extérieures peuvent être invitées au titre d'expert.
**Pour faire partie de ces commissions, il est donc nécessaire de faire acte de candidature.** Cela implique, la remise d'un courrier en mairie ou transmis par courriel à l'adresse « accueil@mairie-aureil.fr » et détaillant les motivations à participer à l'une des 3 commissions.
Les membres seront désignés par délibération, en Conseil Municipal du 18 septembre prochain. La date limite de transmission des candidatures est donc fixée au jeudi 17 septembre.
Pour ce début de mandat, 3 commissions sont ouvertes. Il s'agit :
- **De la commission « Chemins de randonnées »,**
- **De la commission « Développement du bourg »,**
- **De la commission « Aménagement du prieuré »**

à vos plumes !

## PROJET TERRA AVENTURA À AUREIL

Connaissez-vous terra aventura ? Cette chasse aux trésors ouverte 365 jours par an permet de (re)découvrir les richesses et l'histoire de notre territoire sous forme de résolutions d'énigmes dont les solutions sont à chercher le long d'un parcours pédestre.
À Aureil, nous avons de magnifiques parcours mais également quelques pépites patrimoniales ! Avoir notre Terra Aventura serait une chance pour les mettre en valeur ! Nous mettons donc tout en œuvre pour déposer notre candidature et vous proposer une activité ludique de découverte gratuite, innovante et ouverte à tous sur un parcours qui vaut le détour... Résultat début 2021 ! Nous remercions chaleureusement Marion Foui qui a effectué son stage au sein de la mairie pour mettre à bien ce projet ainsi que Laëtitia Magne, conseillère municipale en charge de ce dossier.
En attendant les résulats, découvrez l'un des 473 parcours existants sur la Nouvelle Aquitaine : **www.terra-aventura.fr**

## JOURNÉE CITOYENNE

Comme chaque année depuis 2 ans, habitants et élus se sont retrouvés le samedi 26 Octobre au cimetière. La formule : chacune ou chacun amène ses outils de jardinage et sa bonne humeur, la Mairie fournit gants, café et repas de midi .
Cette opération permet de présenter un visage parfait à notre cimetière pour Les fêtes de la Toussaint.
**Merci aux participants.**
**Nous vous donnons rendez-vous fin octobre.**

# Les Associations

## COURSES ET RANDOS D'AUREIL

**Notre association organise diverses manifestations tout au long de l'année :**

◆ La Rando des Rois dans la première quinzaine de janvier sur les chemins de la commune avec à l'arrivée dégustation de la galette à la salle polyvalente, seule manifestation qui a eu lieu cette année.

**Toutes les autres manifestations ont dû être annulées en raison de la COVID-19 :**

◆ Soirée Paëlla à la salle polyvalente courant mars.

◆ Les Boucles d'Aureil le 1er dimanche de mai course nature de 10 et 20 km. *(300 à 350 participants).*

◆ La Fête de l'été, deuxième quinzaine de juin organisée avec "La Puce à l'Aureil" et la participation de la municipalité.

◆ Vide Grenier début juillet sur la place de l'église.

◆ Par ailleurs une randonnée de 8 km environ est organisée le deuxième mardi de chaque mois.

◆ Malgré la crise sanitaire, nous espérons que l'organisation du TELETHON en collaboration avec "La Puce à l'Aureil" aura bien lieu le 5 décembre 2020 comme prévu.

**Nous espérons aussi reprendre toutes nos manifestations début 2021**.

**CONTACT 05 55 00 21 65** ou sur le site : **http:/lesbouclesdaureil.fr - bouclesaureil**

## CANICOOL

**Le Canicool est une association familiale et conviviale** qui a pour objet de **conseiller et de guider les adhérents dans l'éducation de leurs chiens** avec une éducation positive et une approche éthologique.
Elle a aussi pour objet de leur offrir un espace de loisirs : promenades, jeux, activités éducatives quelques soient leurs âges et origines.
D'autres parts, l'association organise des manifestations ouvertes aux non-membres afin de promouvoir la Doggymarche, randonnée ou marche pédestre relié à son chien. Cette activité permet de découvrir nos sentiers de campagne autrement en développant la complicité entre le maître et son animal et ce, dans le respect de la nature.
Le Club est ouvert tous les samedis matin à partir de 10h.
**N'hésitez pas à venir essayer, deux séances découvertes vous sont offertes.**
Nous sommes situés à côté du stade, Route de la Mare.

**PORTES OUVERTES**
**SAMEDI 26 SEPTEMBRE**
**de 10h à 18h**

**CONTACTS 06 48 27 65 99** ou **06 49 30 38 73** ou par mail : **canicool87@gmail.com**
**canicool87**

## AUREIL ZUMB'FIT

L'association Aureilzumb'fit vous attend comme les années précédentes tous les mardis de 19h30 à 20h30 dans la salle de motricité de l'école d'Aureil pour **un cours de cardio-fitness-musculation** sous la houlette de la dynamique Zabou, professeure agréée.
Ce cours s'adresse à tout public, hommes, femmes, avec un âge minimum de 13 ans . Ambiance sportive et conviviale qui évacue en rythme stress, tension et capitons !
**Reprise le mardi 8 septembre à 19h30.**
Cotisation : 70 Euros/an, payable en 2 fois et au prorata si inscription en cours d'année.
Chèques Sport/vacances ANCV acceptés.
En cours d'année, hors mardi, des initiations sophrologie, yoga, step, body attack, zumba... vous seront proposées au prix de 4 euros le cours environ.

**CONTACTS Zabou : 06 25 88 44 81** ou **Laurence : 06 36 74 01 29** ou **Carole : 06 19 10 19 41**

## L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Qu'est-ce qu'une ACCA ?

**Une ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) est une association issue de la loi de 1901**.

Elle connait une procédure d'institution particulière encadrée par le Code de l'Environnement dont les statuts et règlements intérieurs comportent des dispositions obligatoires. A l'issue de cette procédure, l'association reçoit un agrément préfectoral. L'ACCA permet de rassembler les droits de chasse sur les propriétés de la commune.

**L'ACCA est tournée vers l'avenir illustrant les nouvelles données environnementales, elle a la volonté d'intégrer la pratique de la chasse dans la vie et la gestion durable de la biodiversité du territoire de la commune**.

**Ouverture et fermeture générale de la chasse saison 2020/2021 :**

**Du 13 septembre 2020 au 28 février 2021 dans le département de la Haute-Vienne.**

**Piégeage (voir Arrêté Préfectoral) :** Espèces : Renards, Ragondins, Martres, Corbeaux, etc...

**COORDONNÉES :** Présidente : **Hélène DAVID-BRUNET 06 19 38 75 93** ; Secrétaire : **Laurent BIDAUD 06 07 11 49 17** ; Trésorier : **François PHILIPPON 06 62 73 16 69** ; Garde-Chasse : **Lucien DAVID-BRUNET 06 82 31 59 53**

## LA PUCE À L' AUREIL

L'association a été créée en 2008. Elle continue son chemin au service des habitants d'Aureil, en organisant **des activités culturelles et sociales, en s'intéressant à son patrimoine et son histoire, et en étant toujours attentive aux problèmes de pollution, d'écologie et d'environnement**.

**Tout au long de ces 12 ans elle a organisé de très nombreuses manifestations dans les domaines les plus variés :**

- **Services, solidarité, distractions :** Initiation aux premiers secours, Marchés de Noël et de printemps, Téléthon avec « Course et Randos », Vide greniers, Journées jeux, soirées scrabble, Thés dansants.
- **Arts :** Fête musicale de l'été (avec la Mairie et Course et Randos) ; Soirées théâtrales ; Concerts ; Fêtes et spectacles pour enfants ; Expositions des artistes d'Aureil.
- **Nature :** Randos découvertes (étoiles, plantes, oiseaux) ; Conférences (astronomie, abeilles) ; Ramassages de déchets dans les chemins et sur les bords de routes.
- **Patrimoine et histoire :** Participation financière à la réfection de la toiture de l'église ; Recherches historiques etc...
- **Sport :** Randonnées ; Danse

Tout cela s'est effectué grâce à l'engagement et au dévouement des membres de l'association, mais aussi avec beaucoup de plaisir grâce aux liens d'amitié qui se sont tissés entre eux.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son soutien constant .

**Pour la saison 2019-2020, l'activité s'est concentrée sur :**

- Le 8 novembre, la soirée théâtrale avec la troupe de Nexon « Au bonheur des planches » où les éclats de rires d'une salle comble furent notre meilleure récompense.
- Le 7 décembre 2019, lors du Téléthon l'amicale collaboration avec « Courses et Randos » nous a permis de vendre toutes les roses et de verser près de 1000€ à l'AFM.
- Tous les jeudis soir, les passionnés de scrabble se sont fidèlement retrouvés, mis à part depuis le confinement.
- Le 15 février 2020, la Journée jeux a rassemblé, de 16h à 22h, les petits et les grands autour des jeux aimablement mis à disposition par le nouveau directeur du magasin de Saint Léonard « Le Monde de Léo et Léa ». Ce furent des moments inoubliables, aussi bien pour les joueurs de cartes que pour ceux qui venaient découvrir de nouvelles façons de faire travailler leurs cellules grises.
- Et puis, la Covid 19 et le confinement ont stoppé la poursuite de nos activités prévues en 2020 : Une nouvelle pièce de théâtre avec la même troupe de Nexon ; Un nettoyage des bords de routes ; Une matinée de découverte des vins ; Un spectacle » Duo-cirque et balade artistique » ; La Fête musicale de l'été si réussie en 2019.

Mais ce n'est que partie remise pour réactiver ces organisations dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous espérons que le virus vous épargnera et que nous **nous retrouverons bientôt tous, ensemble, pour vivre des expériences enrichissantes**.

**CONTACTS :** Président : **Thierry DELMAS 06 79 29 82 73,** Secrétaire : **Christian PONSOLLE 06 88 74 18 26,** mail : chth.delmas@orange.fr

**lapucealaureil**

## ASSOCIATIONS DES ACCIDENTÉS DE LA VIE DE LA HAUTE-VIENNE

**La FNATH 87, une association à FEYTIAT qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents.**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.
Compte tenu des mesures sanitaires, la réception des adhérents s'effectue, depuis le 11 mai 2020, sur rendez vous aussi bien à nos bureaux, que lors des permanences assurées dans 22 communes du département de la Haute Vienne.
Concernant l'adresse de nos bureaux, depuis le 22 juin 2020, la FNATH 87 accueille ses adhérents dans un nouveau local, entièrement rénové, de plain pied, avec des parkings à disposition des adhérents.

**Notre nouvelle adresse est 6 Avenue du Président Sadi Carnot à PANAZOL.** Le local est situé sur la route principale, en face du garage auto Honda, à 3 minutes de l'autoroute A20.
La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.
Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 25 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle de FEYTIAT, et animées par 1 90 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

**COORDONNÉES :** La vice présidente de la section locale FNATH de FEYTIAT : **Marie-Pierre AJUSTE** au **07 70 11 01 47**
Le groupement départemental FNATH 87 : **6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL** - Tel : **05 55 34 48 97**
E-mail : **fnath.87@orange.fr** - **www.fnath87.org** - **FNATH87**

## UNION SPORTIVE AUREIL-EYJEAUX

**Après 56 ans d'existence le club d'Aureil-Eyjeaux change d'équipe dirigeante. La saison précédente n'ayant pas pu aller à son terme pour des raisons sanitaires nous souhaitons aller de l'avant lors du prochain exercice.**

Grâce à l'école de foot nous accueillons les enfants nés à partir de 2015. **Nous avons des équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11** (cette dernière catégorie est en entente avec l'AS Legrand). Nous souhaitons nouer des ententes avec les clubs voisins afin d'amener nos jeunes jusqu'à l'équipe sénior.

**L'équipe sénior évolue elle en 3ème division**, après une demi saison compliquée mais qui a mis en évidence un état d'esprit remarquable nous sommes repartis pour une saison avec des objectifs élevés suite à l'arrivée de nouveaux joueurs. Les matchs à domicile se dérouleront à Aureil le samedi soir, nous vous attendons nombreux afin de nous supporter !

**Une équipe féminine sénior à 8 est en entente avec les clubs voisins** et amis de Foot Sud et de St Léonard de Noblat. L'équipe recherche toujours de nouvelles joueuses afin de renforcer l'effectif. Elles joueront en alternance à St Léonard, Pierre-Buffière et Eyjeaux le dimanche matin.

Pour boucler la boucle **un groupe de 20 jeunes vétérans** se retrouvent les vendredis soir pour des rencontres amicales dans la bonne humeur avec les autres clubs de la Haute Vienne.

**Bien sûr nous recherchons des bénévoles et des joueurs/joueuses dans toutes les catégories précédemment citées, n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez faire partie de notre association !**
Les membres du bureau ainsi que tous les joueurs de l'association remercient la municipalité pour l'entretien et le traçage des terrains ainsi que la mise à disposition des locaux.

**Nous serons heureux de retrouver les habitants de la commune lors des diverses manifestations organisées par le club tout au long de l'année.**
Amitiés sportives, Nicolas Geoffre, président de l'US Aureil-Eyjeaux.

**CONTACT :** président de l'US Aureil-Eyjeaux : **Nicolas Geoffre : 06 81 37 41 06**
**usaureileyjeaux**

L'Or du Temps
87220 Aureil

## L'OR DU TEMPS

**L'Association L'Or du Temps œuvre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine mais aussi pour la protection de l'environnement naturel de la commune.**
Depuis sa création en 2014, elle a travaillé à l'établissement d'un inventaire recensant les nombreuses curiosités de la commune ( fours, lavoirs, fontaines, ruisseaux, murets, gare etc...).Elle s'est employée à répertorier tous les chemins, d'en définir leur statut, public ou privé, afin d'élaborer un réseau de promenades et randonnées avec un maillage très intéressant pour découvrir les points remarquables ainsi que les richesses cachées de la commune.
Toutes les informations récoltées au cours de ces recherches ont été consignées sur une dizaine d'ouvrages qui sont mis depuis deux années à la disposition du public, pour consultation, lors de la fête du pain.

Nous avons procédé à la remise en état, et en marche, d'anciens fours à pain **qui nous ont permis de donner jour à la désormais traditionnelle « Fête du Pain ».**

En partenariat avec la municipalité une convention a été signée avec l'Or du Temps pour procéder **à la rénovation de l'ancienne gare de tramway datant de 1911.** Grâce aux bénévoles de l'Or du Temps, cette restauration, débutée en 2017 s'est achevée en septembre 2019, avec à la clé une exposition sur la ligne de tramway Limoges - Peyrat le Château.
Grâce à une nouvelle convention signée avec la municipalité cette gare est devenue le lieu de vie de l'association.

Conjointement avec les travaux de la gare, et toujours en partenariat avec la municipalité, il a été procédé à la mise en place du projet de **mise en valeur des chemins privés de la commune. Le maillage de ces sentiers a permis leur reprise dans le Schéma Directeur de l'Agglo et la demande d'inscription de cinq d'entre eux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR).** L'inscription des cinq sentiers a été validée par la commission départementale du 15 Mai 2019.
A cette occasion nous avons retrouvé l'assiette de l'ancien chemin de Compostelle ainsi qu'une ancienne croix de croisement.

**Nouveauté en 2019 nous avons mis en place une vente de pains et brioches à la gare, de mai à septembre tous les vendredis de 18h00 à 20h00. Devant le gros succès de cette opération, elle sera reconduite en 2021.**

C'est désormais la tradition, tous les ans place de l'église **se déroule la fête du pain avec un repas champêtre autour du barbecue, des animations toute la journée et la vente de toutes sortes de pains cuits au four à bois.**
En raison de l'épidémie de Covid 19 et suite aux annonces de protection faites par le gouvernement, l'association L'Or du Temps, devant l'impossibilité de satisfaire aux exigences sanitaires, a dû annuler la vente du pain à la gare ainsi que la fête du pain du 12 septembre. Rendez-vous en 2021.
Par obligation sanitaire les projets 2020 sont en attente. Toutefois à partir de septembre **notre objectif est de lancer la campagne de rénovation et de mise en valeur des fontaines de la commune avec peut-être, d'agréables surprises à découvrir.**
Conjointement à ces opérations il sera procédé à la finalisation du projet PDIPR.

**Notre association est porteuse de projets très valorisants pour notre commune, si vous êtes intéressé par nos actions, venez nous rejoindre !**

**CONTACT :** Mail : **asso.lordutemps@orange.fr** - Tél : **J-F Citharel : 05 55 00 22 60 - LOr-du-Temps-87-Aureil**

## MICRO CRÈCHE A PETITS PAS

**La micro-crèche est une structure accueillant jusqu'à 10 enfants,** en même temps, âgés de 2 mois à 6 ans.
Située à côté de la maternelle, elle leur permet de s'acclimater à l'environnement qui sera le leur pour quelques années.
**Elle est dotée de nombreux espaces et équipements dédiés apportant bien-être et confiance aux enfants :** atelier jeux et découvertes, espace lecture, espace motricité, coin repas, dortoir, cour extérieure...

Il est important d'inscrire son enfant le plus tôt possible, dès le début de la grossesse !
Des accueils sont encore possibles les mercredis et les vacances scolaires. Des gardes occasionnelles sont également disponibles à tout moment de la journée et de l'année pour les enfants de moins de 6 ans.

**CONTACT :** Pour tout renseignement, contactez l'équipe au **05 55 58 91 60** ou par mail à **microcreche.app@orange.fr**
**http://www.mairie-aureil.fr/enfance-jeunesse/crèche**

## TENNIS CLUB AUREIL - S^T JUST LE MARTEL - EYJEAUX

Une année particulièrement difficile pour les associations.
**Malgré tout, notre club a participé à la vie associative de la commune en réalisant différentes animations avant la crise sanitaire** :

- Portes ouvertes,
- Tournoi de double mixte,
- Animation Padel,
- Participation des jeunes de l'école de tennis à l'Open BLS de Limoges.

**Durant le confinement, des défis ont été mis en place avec les enfants et les adultes pour garder le contact.**
Pour la saison 2020/2021 nous proposerons des cours enfants (jeudi soir et samedi matin) et adultes (mercredi et vendredi soir).

Le club propose des abonnements adaptés en fonction de vos besoins :

- Compétition,
- Loisir,
- Découverte,
- Été...

En fonction de la demande, des stages peuvent être mis en place pour les enfants et/ou adultes durant les vacances scolaires.

**CONTACT :** N'hésitez pas à nous contacter au **06 78 88 50 07** pour tous renseignements complémentaires - **AureilTC**

## LES AMIS DE LA ST HUBERT

Compte tenu de la crise sanitaire, l'association les amis de la St Hubert ne peut se prononcer sur l'organisation de leurs prochaines manifestations.
**CONTACT :** Jean-Charles LOUIS : 06 14 41 33 93

## PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE OU ALENTOURS, COMMUNIQUEZ SUR CE BULLETIN !

**Vous êtes professionnel sur la commune d'Aureil ou les communes des environs ? Vous souhaitez communiquer dans le bulletin municipal?** N'hésitez pas à envoyer un mail à Laëtitia MAGNE : lmagne@mairie-aureil.fr
Vous recevrez les conditions de diffusion.

# Un peu d'Histoire

L'Or du Temps
87220 Aureil

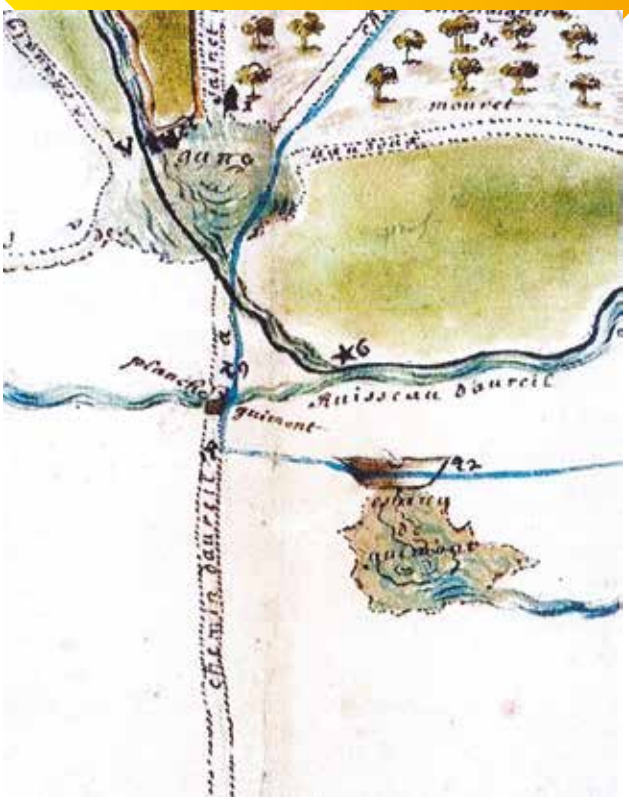


*Étang de Gane et de Guinont (paroisse d'Aureil)*
*Plan du collège de Limoges (détail), XVIIIe s, D 596.*

## LES ÉTANGS DU PRIEURÉ D'AUREIL

Au Moyen-Age, il existe 146 jours maigres (206 d'après les comptes de Rougier de la Bergerie) pendant lesquels les aliments carnés sont proscrits. Ces contraintes alimentaires liées au christianisme vont faciliter la création d'étangs à but piscicole.

Les chanoines d'Aureil n'étaient pas totalement désintéressés des étangs, mais seulement semble-t-il dans la mesure ou ils étaient déterminants pour l'aménagement de moulins.

Le Prieuré d'Aureil possédait plusieurs étangs dont les principaux sont :

- 1 l'étang de la Rivière appelé étang de la Ribière (Virolles)*
- 2 l'étang du moulin d'Aureil appelé étang Grand Moulin (actuellement appelé étang de Virolles) *(avec moulin)*
- 3 l'étang de Guimont (connu sous le nom de l'étang du prieuré) *(avec moulin)**
- 4 les étangs de Chavagnac « étang haut et petit étang »* (pêcheries)
- 5 l'étang du Bost (pêcherie)
- 6 l'étang de Gane (mare ou gué) *

Le Prieuré d'Aureil possédait entre autre les étangs de Laubaudie (1)*, Morpienas (2) *(avec moulin)* et la Boucole (3) *(avec moulin)*

**Voici une réflexion sur les étangs et pêcheries du prieuré d'Aureil (4)**

« *L'expérience de plusieurs années nous a fait connaître qu'il ne faut jamais remettre le poisson que vous avez tiré d'un étang dans le même. Il n'y profite pas du tout et vous le trouvez après deux ans tel que vous l'avais remis*». L'auteur appuie son dire en rappelant ce qui est arrivé en 1694 et 1701, lorsqu'on tira des étangs de la Boucole, de Guimont, et Laubaudie pour la provision du carême le poisson qu'on y avait remis ; « on a trouvé le poisson tel qu'on l'avait mis, ce qui a été cause qu'il en a fallu acheter pour la provision du carême ».

Le 25 Février 1694 fut tiré de l'étang du Grand Moulin qui peut se vider en 12 heures, 157 carpes, 480 tanches, 15 brochets, et nombre de petites perches.

Le 27 Février 1694 fut tiré de l'étang de Guimont 48 carpes, 40 tanches, et 12 brochets.

**Association « L'or du temps »**
*(1) Laubaudie commune d'Eyjeaux*
*(2) Morpienas commune de Panazol*
*(3) La Boucole commune de Saint-Paul-d'Eyjeaux*
*(4) Auteur inconnu*
** Étangs inexistants de nos jours*

*Sources: ADHV série D51 - D152 - D596*
*Mr Pascal Bartout : Les étangs en Limousin (thèse)*

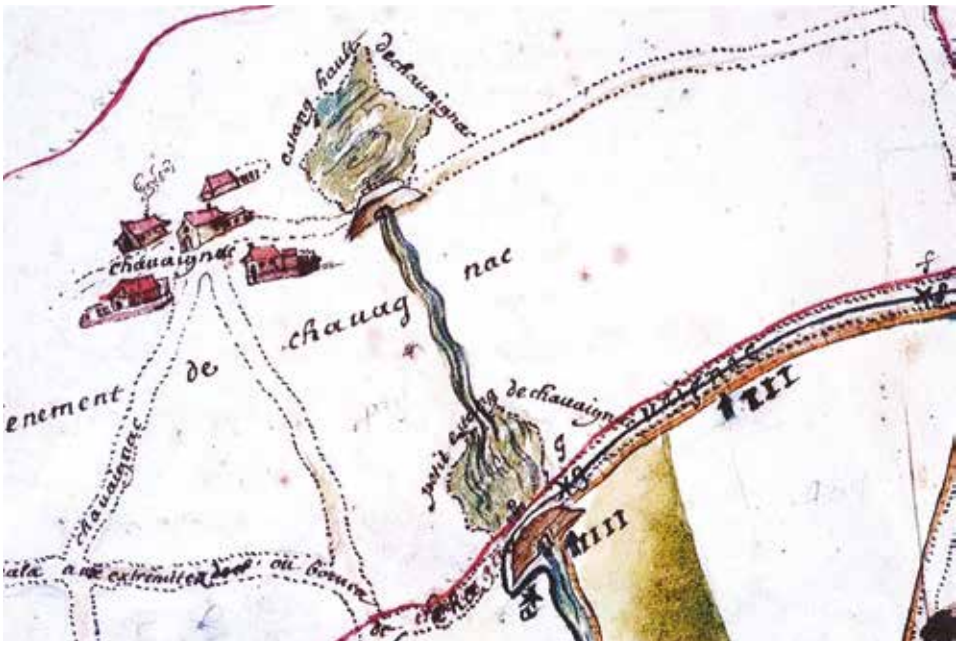


*Étang haut de Chavaignac et de Guinont (paroisse d'Aureil)*
*Plan du collège de Limoges (détail), XVIIIe s, D 596.*

# Etat Civil

## NAISSANCES 2019

**GAUDEMER Nathan** Vincent Paul — 04/02/2019
198 route des Carrières

**FAURE Violette** Margot Astrée — 23/02/2019
11 impasse des Bouleaux

**DIAS Nino** — 30/04/2019
44 route de Saint antoine

**RAYNAUD Océane** — 14/05/2019
4 chemin des Ecureuils

**JACQUET Léa** Lilou — 20/06/2019
12 impasse du Mistral

**JACQUET Louise** Emma — 20/06/2019
12 impasse du Mistral

**DOURLET Andréas** Wend-Yaam — 26/06/2019
29 impasse de la Clairière

**COURNARIE Lilou** Marie-Claire Sylvie — 07/07/2019
88 rue du Lavoir

**DUMEGE Maxim** Adrien — 10/08/2019
7 rue du Lavoir

**DOUSSEAUD Lucas** Fabien Mathis — 09/10/2019
5 impasse des Etangs

**NOZET Kaïla** Shaïna — 14/10/2019
12 impasse des Eglantiers

**NOZET Amalia** Kiara — 14/10/2019
12 impasse des Eglantiers

**MONTEIL Marion** — 27/10/2019
261 route des Carrières

**POURTULAS Lùna** Lola Jeanne — 05/11/2019
82 rue du Lavoir

**DESFORGES Anaëlle** — 31/12/2019
289, route des Carrières

## NAISSANCES 2020

**OLOMBEL Léandre** Angelo Aimé — 13/01/2020
15 allée du Tilleul

**BOUAZZA Amine** Amar — 03/04/2020
23 rue des Ecoles

**JAUBERTY Marius** — 13/04/2020
63 rue de Bambournet

**MIDELTON Léa** — 22/04/2020
180 route des Carrières

**PAUZET Yohan** Nathan — 30/04/2020
8 rue du Lavoir

**BERTHELOT Alba** Geneviève — 20/07/2020
8 chemin de Saint Gaucher

**GOUDAL Augustin** — 26/07/2020
49 rue du Lavoir

**PONCET Harper-Rose** louise — 07/08/2020
1 chemin du Sénateur

## CHANGEMENT DE PRÉNOM 2019

**DEGUY Yvann** — 14/05/2019

## MARIAGES 2019

**MARTIN Catherine et TAVERNE RONCERO Noël** Christophe Albert — 20/04/2019

**DUPUY Fabienne** Catherine **et BOUCHERON Laurent** Bernard — 07/09/2019

**BATTEAU Virginie** Lydie et **LAMORY Eddy** Florian — 18/10/2019

**CLARISSE Sandrine** Jeannette Louisiane et **THEILLET David** Emmanuel — 26/10/2019

## PACS 2019

**LAURENT Olivia** Suzanne et **LENOIR Jordan** — 08/05/2019

## PACS 2020

**LECHANOINE Ombeline** et **BERTHELOT Vincent** Maxime Philippe — 14/03/2020

## DÉCÈS 2019

**PICARD Mireille** Bernadette — 13/04/2019
**JALOUNEIX Françoise** Marie Jeanne — 25/04/2019
**CHATENET Franck** — 19/07/2019
**BARDY Robert** André — 24/07/2019
**GUY Marie Louise** — 18/08/2019
**JOUBERT Georges** — 09/09/2019

## DÉCÈS 2020

**PEYROT Renée** Léontine — 07/01/2020
**MERAUD Gabrielle** — 26/01/2020

Aureil
commune

**Mairie d'Aureil :**
49 rue des Ecoles
87220 AUREIL
05 55 00 28 11

accueil@mairie-aureil.fr
www. mairie-aureil.fr

*Suivez toutes les actualités !*
**aureil87220**